

sulte une juxtaposition du programme national et des programmes provinciaux de santé, auxquels viendraient s'ajouter les autres programmes d'hygiène et d'assurance de toutes sortes. Mais avec l'aide des services de santé des diverses provinces et de la documentation que doit s'être procurée le ministre depuis tant d'années, on pourra sans doute, arriver à établir un plan réalisable.

Je veux maintenant prendre quelques instants afin de parler de la remise de la taxe de vente aux hôpitaux. Je m'intéresse à cette question car à London, en Ontario, nous avons plusieurs hôpitaux dont je mentionnerai les noms. Je vois que le ministre ne tient pas en place.

L'hon. M. Martin: C'est une question qui ne ressortit pas vraiment au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

M. White (Middlesex-Est): J'ai ici une lettre émanant du ministre que dirige le ministre.

L'hon. M. Martin: Je n'ai aucune autorité en la matière.

M. White (Middlesex-Est): Autant que j'aie pu le constater, les hôpitaux du comté de Middlesex qui reçoivent une remise de la taxe de vente ou qui sont soustraits à la taxe de vente à l'égard des articles qu'ils achètent sont les suivants: l'hôpital général de Strathroy; le *Beck Memorial Sanatorium*; l'hôpital *Parkwood* pour incurables; l'*Ontario Hospital* (provincial); le *St. Joseph's Hospital*, le *St. Mary's Hospital*; le *Victoria Hospital*; le *Western Counties Veterans Lodge*; le *Westminster Hospital*. Le *Middlesex County Home* et le *Dr. John Dearness Home for Elder Citizens* acquittent la taxe, mais n'obtiennent pas de remboursement. A part les hôpitaux privés, le seul hôpital de la ville de London ou du comté de Middlesex qui n'obtient pas de remise de la taxe de vente est donc l'hôpital Bethesda, dirigé par l'Armée du Salut.

J'ai reçu des lettres à ce sujet et je reconnais qu'on n'a pas encore aplani certaines difficultés d'ordre administratif. On trouve pourtant cela injuste en voyant que les honoraires demandés à l'hôpital Victoria et à l'hôpital Saint-Joseph, par exemple, comparativement à l'hôpital Bethesda, sont bien plus élevés,—je parle de ces deux hôpitaux à titre d'exemple,—et que d'autre part ces deux hôpitaux touchent des subventions que ne reçoit pas l'hôpital Bethesda où les taux sont assez raisonnables. Les clients de l'hôpital Bethesda sont des gens qui ne peuvent, du point de vue financier, aller aux autres hôpitaux dont j'ai parlé. Cet hôpital accomplit une grande œuvre de charité pour un secteur

[M. White (Middlesex-Est).]

de la population qui en a besoin et, par suite, je pense qu'il ne serait pas trop difficile d'élaborer un programme en vue de l'aider.

J'ai sous la main une lettre venant du ministre de mon honorable ami et datée du 22 juin dernier; on y signale que l'article 105A de la loi sur la taxe d'accise...

L'hon. M. Martin: La question devrait être soumise au ministre du Revenu national.

M. White (Middlesex-Est): J'en ai saisi le ministre; on m'a dit que je devrais la soumettre au ministre. Je le fais; libre à lui de la déferer à un autre ministre. Je vais doner lecture de la lettre du ministre de la Santé. En voici un passage:

Cet article s'applique à l'institution que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, conformément aux règlements établis par le gouverneur en conseil, assure être

a) une institution publique reconnue dont la fin principale est de fournir un abri permanent ou semi-permanent et des soins aux enfants, aux vieillards, aux infirmes ou aux invalides qui demeurent dans l'institution et qui

b) bénéficie chaque année de l'assistance du gouvernement du Canada ou d'une province pour l'entretien des personnes dont il est question à l'alinéa a).

Plus bas, la lettre déclarait:

On a compulsé les dossiers de notre service afin de voir s'il y a la moindre possibilité que l'hôpital soit classé parmi les institutions publiques reconnues. J'ai appris toutefois que lorsque l'hôpital Bethesda a présenté sa demande il y a quelques années on a constaté que la durée des soins fournis empêchait que l'hôpital ne soit reconnu.

A l'hospice John Dearness, on entre pour des années, de même qu'à l'hospice du comté de Middlesex. Le temps ne compte donc pas. A l'hôpital Victoria, aux hôpitaux Saint-Joseph et autres du même genre, les malades demeurent un jour seulement ou deux semaines. Ils ont droit à la remise. En d'autres endroits où ils passent des années, ils y ont aussi droit. Il semble que le temps entre en ligne de compte à propos de Bethesda. Je ne trouve pas que c'est juste. La lettre poursuit:

Dans ce cas-ci, à notre avis, il s'agit plutôt de soins temporaires que de soins semi-permanents ou permanents exigés par la loi.

Il suffirait de modifier légèrement les règlements pour que Bethesda puisse s'y conformer.

L'hon. M. Martin: Je verrai à signaler cela au ministre du Revenu national.

M. White (Middlesex-Est): J'estime que l'hôpital Bethesda devait avoir un remboursement de la taxe de vente. On ne saurait nier que l'hôpital de l'Armée du Salut, à London, rend de très grands services à la classe de gens qui en ont besoin.